# De l'abside... ... à la glacière



# BULLETIN MUNICIPAL VINASSAN 2022

# Sommaire

Page 1: Le Mot du Maire

Page 2 : Travaux-voirie-aménagements publics

Le CCFF en surveillance incendie tout l'été

Page 3 : La vidéoprotection mise en place à Vinassan

Cérémonies commémoratives

www.vinassan.fr

Page 4 : Les écoles

Centre de loisirs

**RPEI** 

Page 5: La vie associative

**CCAS** 

Solidarité Ukraine

Page 6 et 7 : Quelques photos des évènements de 2022

Page 8 : Les éco-gestes citoyens, pensez-y!

Flash Info

**Devinettes** 

Page 9 : Spécial aidants !

**ACCEO** 

Recensement obligatoire

Page 10: Village de Noël 2022

Page 11: Jumelage Vinassan-Plumelin

Page 12 et 13 : Léon CARAVEILHE : 33 ans de dévouement

Page 14: Recette

Vœux

Réponses devinettes





# Mot du Maire

Mes chers concitoyens



L'année 2022 arrive à son terme, et voici donc son dernier bulletin municipal. Comme pour les précédents, il a pour but de vous informer sur l'actualité passée et à venir de notre village.

Les traditionnelles fêtes de fin d'année approchent et pour que les Vinassanais puissent s'imprégner de la magie de Noël, le village de Noël inauguré le 3 décembre a pris place dans le centre du village.

Nous avons vécu une année 2022 difficile, troublante, avec une crise géopolitique grave qui a pour issue une guerre à moins de 3h d'avion d'ici. Je tiens à cet instant à saluer ces gestes de solidarité que vous avez eu pour le peuple Ukrainien lors des différents collectes organisées par les élus...médicaments, vêtements... et dernièrement les jouets pour Noël. Merci à vous toutes et tous.

Différents travaux et aménagements ont été réalisés en 2022, ils sont présentés dans ce bulletin. Les cérémonies, les festivités, ont été suivies par un nombreux public. Nos associations font toutes un travail remarquable et je tiens à remercier sincèrement tous les bénévoles qui donnent de leur temps pour qu'il fasse bon vivre à Vinassan.

2023 va être une grosse année d'investissements, avec début janvier le démarrage de travaux du centre village, la mise en place de la vidéo surveillance, etc... Une présentation précise de ces travaux sera effectuée lors de la traditionnelle cérémonie des vœux le 12 janvier 2023 au complexe où vous êtes toutes et tous cordialement invités.

Je terminerai ce mot en remerciant toutes les personnes qui ont travaillé, œuvré pour le bon fonctionnement et le bien être dans la Commune. Enseignants, commerçants, artisans, présidents d'associations et leurs bénévoles, patrouilleurs du CCFF, membres du CCAS et tout le personnel municipal un grand merci à vous tous.

Dans ces temps bouleversés, je souhaite que cette période de Noël soit un moment de plénitude, de joie pour vous et vos familles.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2023.

### **Didier ALDEBERT**

# Travaux - Voirie - Aménagements publics

Durant l'année 2022 de nombreux travaux de voirie et d'aménagements ont été entrepris sur la commune.

En début d'année ont été terminés le stationnement et la réalisation de trottoirs, à proximité des containers enterrés de tri sélectif, à l'angle de l'avenue Dr Etienne Montestruc et de la rue Marcelin Albert.

Avenue Général Leclerc ont été créées 22 places de parking dont une pour PMR et deux places pour 2 roues. 5 autres places ont vu le jour rue Victor Hugo.



Le parking créé au complexe, d'une capacité de 17 places dont une PMR, va permettre aux usagers se garant jusqu'à ce jour place Léon Blum de stationner, dès l'entame de l'aménagement du cœur de ville, sur des emplacements sécurisés et adaptés à cet usage.

En matière d'électricité, des remplacements et le renouvellement d'installations existantes permettent de continuer la constante recherche d'économies entreprise depuis de nombreuses années sur la commune.

Parmi les divers autres travaux entrepris citons:

- l'auvent au boulodrome municipal.
- les descentes d'eau aux garages de la gendarmerie.
- l'installation d'un défibrillateur situé devant l'entrée du boulodrome, mais utilisable dans tout le complexe sportif et le voisinage.







# Le CCFF en surveillance incendie durant tout l'été

Ce sont pas moins de 45 bénévoles du Comité Communal de Feux de Forêt de Vinassan, dont 5 nouveaux visages, qui de fin juin à fin septembre, comme toutes les saisons depuis 35 ans, ont sillonné toutes les trois semaines le massif de la Clape, en alternance avec leurs collègues de Salles d'Aude et d'Armissan.

Mobilisées par équipages de deux, de 12h à 20h, mais parfois au delà à la demande des autorités, nos fameuses "tenues oranges" ont ainsi, à bord du véhicule tout terrain équipé d'une citerne et d'une lance à incendie, surveillé tout éventuel départ de feu pouvant se déclencher sur l'une ou l'autre des trois communes.

Reliés en permanence par radio au PC forêt du SDIS basé à Carcassonne, leur présence a non seulement été préventive mais également dissuasive vis à vis de gens mal intentionnés. Si l'information et la sensibilisation du public font partie de leurs missions, celles-ci ont été plus restreintes du fait de la fermeture du massif dès le 3 août en raison de la sécheresse. En revanche la surveillance s'est avérée très éprouvante compte tenu des conditions caniculaires et du stress lié aux risques très élevés de départs de feux.

Tous ces patrouilleurs et patrouilleuses sont à remercier chaleureusement pour leur courage et leur dévouement. Leur présence a permis de limiter les risques d'incendie pouvant avoir des conséquences catastrophiques.

Si vous souhaitez vous aussi rejoindre les rangs du CCFF de Vinassan, vous pouvez dès à présent vous inscrire auprès de la mairie.



# La vidéoprotection mise en place à Vinassan

Comme elle s'y était engagée dans ses promesses de campagne, l'équipe municipale s'est lancée dans la mise en place de ce projet. Elle permettra de limiter les délits et incivilités qui gênent la vie quotidienne de nos concitoyens.

La recherche du matériel le plus performant et le plus adapté a été effectuée par un groupe d'élus en partenariat avec la police municipale. La visite de différents types d'installations a été faite. Divers prestataires ont été rencontrés.

Après mure réflexion, le conseil municipal a opté pour un contrat prévoyant l'installation de 15 caméras aux endroits les plus névralgiques de Vinassan. Le local abritant le central sera, dans un premier temps, situé dans une pièce appropriée à la mairie, avant d'être installé dans le futur local de la police municipale. Les premiers travaux de branchement, précédant la mise en place de caméras ont été effectués fin novembre 2022 par la société Enedis.

Cette vidéoprotection est une des points forts de la mandature voulu par M. le Maire et son équipe afin que les Vinassanais puissent continuer à vivre en toute quiétude, dans le respect des autres et du « bien vivre ensemble ».



### Cérémonies commémoratives

Avec l'année 2022, les cérémonies commémoratives ont pu se dérouler normalement ce qui a permis le retour d'une assistance nombreuse.

Comme à chaque fois, le recueillement était de mise ainsi que l'émotion.

Monsieur le Maire, lors du discours du 14 juillet, rendit un hommage particulier au peuple ukrainien nous rappelant que la Paix n'est jamais acquise. Il insista sur les valeurs de Liberté, Egalité, Fraternité, valeurs que notre



République porte et qui sont mises à mal à 2 800km de chez nous.

La cérémonie du 11 novembre fut suivie par une assistance très nombreuses et recueillie. Un hommage particulier fut rendu à 2 soldats « morts pour la France » au Mali depuis un an.

Le Message du ministre des Armées, lu par monsieur le

Maire, souligna la participation des soldats venus d'Afrique, des Amériques et d'Asie pour se battre et défendre notre territoire lors de la première guerre mondiale.

Enfin, ce Message se termine par l'espoir du Monde en 1918 que « la Première guerre mondiale soit "la Der des Der". Nous savons ce qu'il advint de cet espoir, aujourd'hui, avec le retour de la guerre sur notre continent ».



### www.vinassan.fr

Notre site internet a été actualisé et modernisé au cours de l'année 2022 afin de le rendre plus intuitif et plus facile à naviguer.

Vous y trouverez toutes les informations concernant notre commune.





Flash INFO



### Les écoles

L'école de L'olivette a conservé, pour cette rentrée 2022-2023, un effectif constant, avec 72 élèves en maternelle et 149 en primaire.

La principale innovation a été la mise en place d'études surveillées, trois soirs par semaine, encadrées par les enseignantes elles-mêmes.

Ainsi, ce sont plus de 30 enfants qui restent après les cours, chaque lundi, mardi et jeudi... soient 118 par semaine! Le financement des heures des enseignantes est assuré par la commune. Cette action est très appréciée des parents.

Comme chaque fin d'année, le mois de décembre de l'école maternelle est rythmé par le passage du père Noël qui distribue des cadeaux.

Un spectacle « Noël Rock », par la compagnie Tadam, et un goûter sont offert par la mairie à l'ensemble des enfants des écoles.





### Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs Armissan/Vinassan a été reconduit comme chaque année, en mutualisant les moyens des 2 communes .

Cet été, pendant 3 semaines en juillet, pas moins de 50 enfants de 4 à 11 ans y ont participé, encadrés par une équipe de 10 animateurs. Aux vacances d'Automne, le centre a accueilli 41 enfants, durant la première semaine des vacances, avec comme fil rouge la préparation de la boum d'Halloween : décorations, déguisements...

Le centre de loisirs est également disponible tous les mercredis de l'année solaire, et une trentaine d'enfants y participent autour d'activités telles que les vendanges, la visite de la cave coopérative, la préparation de jus de raisin, les balades et découvertes de la Clape, le jardinage...







### **RPEI**

Le Relais Petite Enfance Itinérant, animé par Lisa et Sandrine, propose tous les jeudis matin, au complexe, des ateliers destinés aux assistantes maternelles de Vinassan et des autres Communes du Canton.

Plusieurs thèmes sont proposés : la semaine du goût, les rencontres intergénérationnelles en partenariat avec la maison de retraite de Salles d'Aude, la visite de la boulangerie "Retour aux Sources" comprenant la fabrication de petits pains, etc....







### La vie associative

La vie associative Vinassanaise a retrouvé son rythme de croisière. Après deux années difficiles, toutes les activités proposées par nos associations sportives et culturelles se sont déroulées normalement.

Le 2 septembre, toutes les associations ont œuvré main dans la main dans une ambiance conviviale pour satisfaire le plus grand nombre à l'occasion du Vinassos. Cette journée a été associé à la tenue du forum des associations qui a connu un franc succès.

Enfin, pour les retardataires ou les indécis, n'hésitez pas à venir en mairie où vous trouverez toutes les informations utiles concernant les associations.





### **CCAS**

Le Comité Communal d'Action Sociale de Vinassan est constitué de 16 personnes (8 élus +8 personnes de la société civile). Il s'investit toute l'année auprès des seniors de la commune, par le biais, par exemple, d'appels et de visites auprès des personnes seules, isolées et fragiles, mais également par la distribution des colis de fin d'année à leur domicile.

En parallèle, le CCAS organise des manifestations qui leur sont dédiés. Ainsi en 2022, deux ateliers financés par le Département ont été proposés : au printemps, un Atelier Initiation à l'informatique s'est organisé sur 8 semaines et a attiré une dizaine de participants. En automne, l'Atelier Mémoire/Bien Etre a mobilisé une vingtaine de personnes pendant 12 semaines.

En 2023, deux nouveaux ateliers seront proposés : Perfectionnement informatique et Nutrition ( les dates ne sont pas

encore connues).





# Solidarité Ukraine

Une collecte de jeux et friandises, au profit des enfants de Mykolaïv en Ukraine, a été organisée par l'association Narbonne Ukraine et la Commune de Vinassan, les mardi 06 décembre de 16h à 19h et mercredi 07 décembre de 14h à 17h30 à l'ancienne garderie cantine.



Vous avez été généreux en apportant peluches, puzzles, petits véhicules, ballons etc.... Pour que ces enfants puissent vivre un Noël malgré tout! Merci à vous pour votre solidarité.

Au printemps, à l'initiative de la Commune, une première collecte de vêtements et de médicaments avait déjà été acheminée vers l'Ukraine par la protection civile.



# QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2022



Saisonniers



Cérémonie du 14 juillet



Matinée cartagène



Remise dictionnaires aux Cm2



Visite des CM2 en mairie



Marché de la truffe



Chorale du club de l'amitié



Vinassos : fête des associations





Tour de l'Aude Handisport

# QUELQUES PHOTOS DES EVENEMENTS DE 2022



Orchestre d'Harmonie de Nissan



Présentation calendrier pompiers



Atelier pâtisserie RPEI et seniors



Confrérie de la truffe



Cérémonie 14 juillet



Journée atelier séniors



Carnaval écoles



Distribution cadeau nouveaux nés



Halloween centre de loisirs



Apéritif républicain du 11 Novembre





Vernissage exposition peinture MLV

# **Informations**

# Les éco-gestes citoyens, pensez-y!

Baisser la température de chauffage à 19°

Réduire l'utilisation de l'eau chaude

Couvrir les casseroles et les poêles pour raccourcir le temps de cuisson

Généraliser l'éclairage LED

Limiter la température de production d'eau chaude

Produire l'eau chaude avec le chauffe eau pendant les heures creuses

Décaler certaines usages domestiques en dehors des plages horaires 8h 13h et 18h 20h...

# Flash Info...

Economiser l'énergie en téléchargeant l'appli écoWatt sur Play store, ou apple store. Celle- ci aide les Français à mieux consommer l'électricité en sachant à quel moment réduire sa consommation pour éviter les coupures.

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité!

En cas de vagues de froid importantes et durables, en dessous des températures normales de saison, la consommation d'électricité peut augmenter significative-





ment si aucune mesure de sobriété n'est engagée. Si les moyens de production ou la capacité d'importation d'autres pays européens ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins en électricité du pays, RTE, le gestionnaire du transport d'électricité qui a en charge la sûreté du système électrique au niveau national, pourrait être amené à mettre en œuvre diverses solutions pour préserver l'alimentation électrique des français.

### Le délestage ou coupures temporaires, Quesako?

Il s'agit de coupures d'électricité localisées et temporaires utilisées en dernier recours pour maintenir l'équilibre général du système électrique et éviter un « black-out ». Elles dureraient environ 2 heures sur des plages horaires correspondant aux pics de consommation du pays. La très grande majorité des situations à risque se situerait le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h.

Le délestage tient compte d'une liste de clients prioritaires qui ne peuvent être déconnectés du réseau (hopitaux, sites sensibles liés à la défense nationale,...). Cette liste est définie au niveau départemental par la Préfecture et la DREAL.

Concernant les besoins spécifiques des Patients à Haut Risque Vital soignés à domicile: ces clients bénéficieront d'une information régulière et personnalisée, en s'inscrivant auprès de l'ARS sur www.occitanie.ars.sante.fr/patient-haut-risque-vital-demarche ou à ARS Occitanie 14 rue du 4 septembre BP 48 11021 Carcassonne cedex; ou au 04.68.11.55.11 ou à ARS-OC-DD11-DIRECTION@ars.sante.fr ce qui leur permettra de prendre leurs dispositions, en lien avec les services médicaux, en cas de coupures temporaires confirmées.

### **Devinettes**

De combien de personnes est constitué le CCAS?

Quel est le prénom du maire de Plumelin?

Aux abords de quelle avenue un parking de 22 places a-t-il été créé ?

Quelle quantité de crème liquide faut-il pour réaliser la panna cotta de noël?

# Informations

# Spécial aidants! Programme départemental d'aide aux aidants familiaux

Zone gérontologique du littoral

Soutien psychologique individuel, entièrement gratuit et assuré par une psychologue à votre domicile ou à l'espace Seniors du littoral.

Afin de bénéficier de cette prestation, il vous suffit de contacter l'Espace seniors du Littoral au 04.68.90.27.60 ou par courriel **eslittoral@aude.fr** 

Maison de la Prévention Santé ville de Narbonne

Ouverte du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, située en cœur de ville, 41 bd Ferroul à Narbonne, la maison de la prévention santé propose des ateliers sur inscription au 04.68.49.70.55 ou maison.prevention.sante@mairie-narbonne.fr

Retrouver le programme 2023 des ateliers sur le site https://www.narbonne.fr/maison-prevention-sante

### ACCEO: Baisse d'audition? Sourd ou malentendant?

L'article 105 de la loi pour une République Numérique fixe l'obligation d'accessibilité des services téléphoniques des services publics aux personnes sourdes et malentendantes. À ce titre, la municipalité a mis en place un service téléphonique spécifique pour le standard de la mairie de Vinassan.

Le dispositif ACCEO permet de disposer via une application téléchargeable gratuitement sur ordinateur, tablette ou téléphone mobile, et d'accéder directement à des services de Transcription Instantanée de la Parole (TIP), d'interprétation en Langue des Signes Française (LSF) ou de visio-codage Langue Française Parlée Complétée (LPC).

Grâce à l'intermédiaire d'opérateurs spécialisés, celles – ci peuvent contacter par téléphone les différents services de la mairie de Vinassan en temps réel.

Pour contacter la mairie grâce au dispositif ACCEO il faut au préalable:

- 1 se rendre sur la page d'accueil de notre site internet www.vinassan.fr et cliquer sur le logo ci-dessus situé en bas de page pour accéder à la plateforme ACCEO,
- 2 télécharger l'application ACCEO sur smartphone, ordinateur ou tablette,
- 3 accepter les conditions d'utilisation du service,
- 4 choisir le mode de communication:
  - la vision-interprétation en LSF
- la transcription instantanée de la parole (sous titrage en temps réel)





Baisse d'audition ?
Sourd ou malentendant ?







Appelez-nous en cliquant ici

Le demandeur est alors mis en relation avec un opérateur ACCEO et ensemble ils contactent la Mairie de Vinassan. L'un échange avec l'opérateur dans le mode de communication préalablement choisi, l'opérateur lui, traduit en direct les propos du demandeur à l'agent d'accueil de la mairie.

Pour plus d'informations sur ce nouveau dispositif, vous pouvez visionner la vidéo de présentation du dispositif sur le site **www.acce-o.fr** ou vous adresser à l'accueil de la mairie pour une démonstration.

# Recensement obligatoire

A 16 ans, le recensement est obligatoire pout tous les adolescents.

La démarche est simple: il faut se rendre en mairie avec le livret de famille et une pièce d'identité Une attestation de recensement sera alors remise. Celle ci est obligatoire pour s'inscrire à un examen ou concours, s'inscrire au permis de conduire.

# **VILLAGE DE NOEL 2022**



# Jumelage Vinassan - Plumelin



En novembre 2018, le département de l'Aude a connu des inondations dévastatrices.

L'AMF, association des maires de France, a relayé une demande de solidarité auprès des communes pour aider à la reconstruction d'équipements publics.

Le conseil municipal de Plumelin a validé le principe d'une solidarité à hauteur de 1 € par habitant. Le versement de cette aide a eu pour conséquence des contacts avec quelques communes de l'Aude.

Ainsi est née l'idée d'un jumelage entre les communes de Vinassan et de Plumelin.

Les maires des deux communes ont alors échangé et se sont rencontrés pour définir les modalités.

Les conditions sanitaires que nous avons connues ont quelque peu retardé les choses.

Enfin, le 25 mai 2022 la cérémonie officielle a eu lieu à Plumelin en présence de Mr le Maire de Vinassan.

A cette occasion, l'ensemble du conseil municipal de Plumelin a décidé de donner le nom « Place Vinassan » à la place située devant la mairie.



Remise de la première brioche de l'AFDAIM à Monsieur le Maire de Vinassan en présence de Monsieur Pierre Guegan Maire de Plumelin le 03 octobre 2022



2 communes Mr Guegan Pierre et Mr Aldebert Didier.

Cérémonie de jumelage en présence des maires des

Bourg typiquement breton avec ses maisons en granit, ses toits d'ardoise, Plumelin se situe à 30 minutes de Vannes et à 35 minutes de l'océan.

Plumelin, commune de 2 770 habitants, se situe en région Bretagne dans le

La présence de nombreuses associations : sportives, culturelles, scolaires, de comités de quartiers, en font une commune agréable, vivante et dynamique où il fait bon vivre. Souhaitons que de nombreux échanges puissent se créer entre nos associations et leurs équivalentes bretonnes. Et ce afin de faire vivre cette belle initiative.

Chers Vinassanais et Vinassanaises, si vous partez à la découverte de cette magnifique région qu'est la Bretagne, n' hésitez pas à vous y arrêter et à aller à la rencontre des Plumelinois et des Plumelinoises.



25 mai 2022

département du Morbihan.



# Léon CARAVEILHE « 33 ans de dévouement »



Léon Caraveilhe (S.F.I.O), au chevet de la commune pendant 35 ans, tout d'abord élu comme adjoint de 1945 à 1947, ensuite premier magistrat jusqu'en 1980.

Les habitants lui doivent la modernisation de la commune, la réfection des trottoirs,

l'électrification, l'assainissement, les voiries, la régie de l'eau.

33 ans de dévouement, de disponibilité, quel magnifique exemple. Un maire toujours présent, discret et efficace, un maire qui a fait toujours bouger les choses.

À une époque où les 14 juillet étaient très attendus et Août 1960 : création d'un emploi de femme de où les élus réparaient les chemins...

Il nous faudrait plusieurs pages pour retracer le parcours municipal de Monsieur Caraveilhe; en voici les grandes lignes.

Tout d'abord, quelques anecdotes.....

Le personnel communal était composé de sept agents, tout d'abord une secrétaire de mairie, une aide secrétaire de mairie, un garde champêtre, un cantonnier, un boueur, un fossoyeur et une balayeuse.

Mai 1948: projet d'adduction d'eau potable.

Juin 1949: sonorisation de la commune (mise en place de haut-parleur).

Août 1949: création d'une cantine scolaire pour la période des vendanges.

Décembre 1950: mise en place de cours de solfège et musique.

Rénovation des pavillons de la gare. (ancien siège du rugby et anciens ateliers municipaux)

Avril 1953: élections municipales ; faisant suite à ces élections, au mois de mai, un poste d'adjoint supplémentaire est mis en place; notre commune s'agrandit.

Septembre 1953: création, financement et mise en place du voyage de fin d'année scolaire pour les enfants.

Novembre 1954 : électrification des écarts du village.

Janvier 1956 : location d'un cheval pour les sépultures.

Mars 1956 : déclaration d'utilité publique et achat d'un immeuble et ses dépendances, lieu dit « le château »; Vinassan étant une des rares communes à ne pas posséder de salle du peuple ; la situation de ces immeubles se trouvant au centre du village, il sera possible d'y prévoir une salle des fêtes.

Mai 1956 : pour l'achat de ces bâtiments un emprunt sera effectué pour la somme de 2 100 000 francs. C'est en janvier 1957 que la commune deviendra propriétaire.

Juin 1958 : attribution d'une subvention aux élèves fréquentant les écoles publiques supérieures.

Août 1958 : installation téléphone au bureau du receveur municipal.

Décembre 1959 : instauration d'une taxe sur les chiens.

service à l'école maternelle.

Août 1961 : acquisition d'un âne pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Décembre 1961 : suppression de la taxe sur les chiens.

Janvier 1962: Embauche d'un agent gardechampêtre qui sera aussi ouvrier d'entretien de voiries.

Janvier 1962: acquisition d'un terrain pour l'agrandissement du cimetière.

Mars 1963 : création de l'association d'encouragement à l'hygiène. Vinassan devient village pilote.

Mai 1964 : faisant suite à la mise en place de l'association d'encouragement à l'hygiène, une initiative forte débute, c'est l'installation chez les particuliers qui le désirent de chauffe-eaux et de douches.

Juin 1964 : mise en place d'une redevance pour le terrain de camping.

Mars 1966 : taxe de pacage pour tous les troupeaux transhumants sur la commune : 1 franc par tête de bétail.

Août 1967 : en entente avec le syndicat des chasseurs, réalisation de coupes feu et débroussaillage dans le massif de la Clape.

Septembre 1968 : inscription du massif de la Clape à l'inventaire des sites.

Juillet 1969 : acquisition de terrain au lieu dit le Devès pour création d'un terrain de sport. Ce terrain sera acheté en avril 1970.

Février 1971 : édification d'un monument à la mémoire du Docteur Montestruc.

Novembre 1971 : travaux de réfection salle des fêtes, pose d'un plafond.

Décembre 1971 : ramassage des ordures ménagères, le mulet accidenté n'est plus apte à remplir sa fonction ; l'achat d'un véhicule d'occasion est envisagé en attendant que la collecte soit faite par le syndicat à vocations multiples.

Juin 1972 : limitation de vitesse dans l'agglomération à 30 Kmh.

Novembre 1972 : installation chauffage central dans l'immeuble appelé « château ».

Décembre 1972 : location de l'intégralité du bâtiment « le château » au SIVOM et création d'une cuisine « foyer restaurant ».

Mars 1973 : Le massif de la Clape devient un site classé.

Décembre 1973 : échange de parcelles avec la commune d'Armissan.

Mars 1974 : réalisation du renforcement du réseau

électrique, celui-ci sera terminé en 1976.

En 1975 : la population vinassanaise atteint le nombre de 830 habitants.

Avril 1976 : alimentation en eau potable des fermes isolées.

Mai 1976 : électrification des cloches de l'église.

Octobre 1976 : installation d'une cabine téléphonique.

Mai 1977: projet du lotissement « le Bosc »

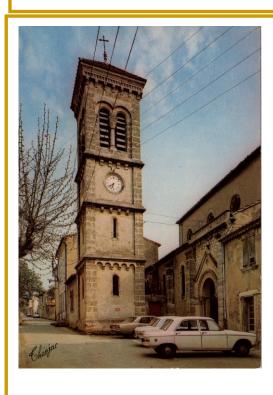
Juin 1977 : création de la régie municipale pour la distribution de l'eau.

Août 1977 : acquisition terrain pour construction station d'épuration.

Juin 1978 : extension et desserte en eau potable des écarts du village, pose du réseau de collecte des égouts.

Le 25 janvier 1980, suite aux élections municipales, M. Léon Caraveilhe passe le témoin à M. Gabriel Pech.

Après toutes ces années passées au service des Vinassanais et de la commune M. Caraveilhe se retire après 33 années !!!







# Panna cotta de noël aux épices

### Ingrédients / pour 6 personnes

4 dl de crème fraîche liquide entière 2 dl de lait entier 2 cuillères à soupe de miel liquide

1 cuillère à soupe de mélange d'épices pour pain d'épices 1 cuillère à café de sucre vanillé 3 feuilles de gélatine



# Préparation:

Faire ramollir les feuilles de gélatines dans un bol d'eau très froide environ 10 minutes.

Mettre dans une casserole la crème liquide avec le lait et les épices, ajouter le miel et le sucre vanillé.

Faire chauffer sur feu doux, tout en remuant jusqu'à ébullition, puis retirer la casserole du feu, et y incorporer les feuilles de gélatine bien essorées.

Mélanger. Passer au tamis ou à la passoire pour affiner la préparation.

Verser la préparation dans des ramequins individuels. Laisser refroidir et mettre au frigo jusqu'au lendemain.

Le lendemain, démouler sur assiettes et décorer avec des bâtons de cannelle et des étoiles de badiane ou des tranches de mandarine confites, pommes cuites etc...

Bon appétit



# Réponses Devinettes

1. 16; 2. Pierre; 3.avenue Général Leclerc; 4. 4 dl.